

**Quelles inégalités sont compatibles
avec les différentes conceptions de la justice sociale ?
Sujets et grilles d'évaluation associées**

SUJETS DE L'ÉPREUVE COMPOSÉE :

- **Première partie : Mobilisation des connaissances (EC 1)**

SUJET 1 : Vous illustrerez le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales.....	2
SUJET 2 : Montrez que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif. 2	
SUJET 3 : Montrez que l'égalité peut prendre différentes formes.	3
SUJET 4 : Exposez deux conceptions de la justice sociale.	3
SUJET 5 : Présentez un moyen par lequel les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale.....	4
SUJET 6 : Montrez, à l'aide d'un exemple, comment les services collectifs peuvent contribuer à la justice sociale.	4
SUJET 7 : Montrez que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale s'exerce sous contrainte de financement.	5
SUJET 8 : A l'aide d'un exemple, montrez que l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut produire des effets pervers.....	5

- **Deuxième partie : Étude d'un document (EC 2)**

<u>Sujet 1 (page 6) :</u>	Q1/ graphique sur l'évolution du rapport interdécile et de l'indice de Gini Q2/ présenter les outils de mesure des inégalités
<u>Sujet 2 (page 8) :</u>	Q1/ tableau statistique sur les effets de la redistribution Q2/ lien fiscalité et protection sociale – réduction des inégalités

- **Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (EC 3)**

SUJET 1 : Vous illustrerez le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité), - cohérente (= qui fait sens), - qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Définir l'expression « inégalités économiques et sociales ». ☐ A l'aide d'un exemple, montrer qu'une inégalité économique (revenu, patrimoine) peut entraîner une inégalité sociale (scolaire, santé, genre, ...). ☐ A l'aide d'un exemple, montrer qu'une inégalité sociale (scolaire, santé, genre, ...) peut entraîner une inégalité économique (revenu, patrimoine).					/ 3 pts

SUJET 2 : Montrez que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité), - cohérente (= qui fait sens), - qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Définir la notion « inégalités ». ☐ Montrer que les inégalités peuvent prendre différentes formes (au moins deux) : soit inégalités dans l'accès à des ressources (emploi, logement, école, ...), soit dans les critères d'inégalités (genre, âge, niveau de diplôme, ...). ☐ Montrer qu'une inégalité économique (revenu, patrimoine) peut entraîner une inégalité sociale (scolaire, santé, genre, ...). OU BIEN ☐ Montrer qu'une inégalité sociale (scolaire, santé, genre, ...) peut entraîner une inégalité économique (revenu, patrimoine) ;					/ 3 pts

SUJET 3 : Montrez que l'égalité peut prendre différentes formes.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité), - cohérente (= qui fait sens), - qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Expliquer l'égalité des droits. ☐ Expliquer l'égalité des chances. ☐ Expliquer l'égalité des situations. <i>Les exemples ne sont pas exigibles mais ils peuvent servir l'explication. Un exemple ne peut remplacer à lui seul une explication.</i>					/ 3 pts

SUJET 4 : Exposez deux conceptions de la justice sociale.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité), - cohérente (= qui fait sens), - qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Définir la notion de « justice sociale ». ☐ Présenter deux conceptions de la justice sociale parmi les quatre suivantes : l'utilitarisme, le libéralisme, l'égalitarisme libéral, l'égalitarisme strict. <i>Les exemples ne sont pas exigibles mais ils peuvent servir la présentation. Un exemple ne peut remplacer à lui seul la présentation de la notion.</i>					/ 3 pts

SUJET 5 : Présentez un moyen par lequel les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - <i>claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité),</i> - <i>cohérente (= qui fait sens),</i> - <i>qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).</i>					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Expliciter les notions « justice sociale » et « pouvoirs publics ». ☐ Présenter un moyen d'action des pouvoirs publics parmi les suivants : fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. ☐ Montrer comment ce moyen permet de contribuer à la justice sociale, c'est-à-dire lutter contre les inégalités.					/ 3 pts

SUJET 6 : Montrez, à l'aide d'un exemple, comment les services collectifs peuvent contribuer à la justice sociale.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - <i>claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité),</i> - <i>cohérente (= qui fait sens),</i> - <i>qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).</i>					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Définir les notions « services collectifs » et « justice sociale ». ☐ Donner un exemple pertinent de service collectif. ☐ Montrer comment ce service collectif permet de contribuer à la justice sociale, c'est-à-dire lutter contre les inégalités.					/ 3 pts

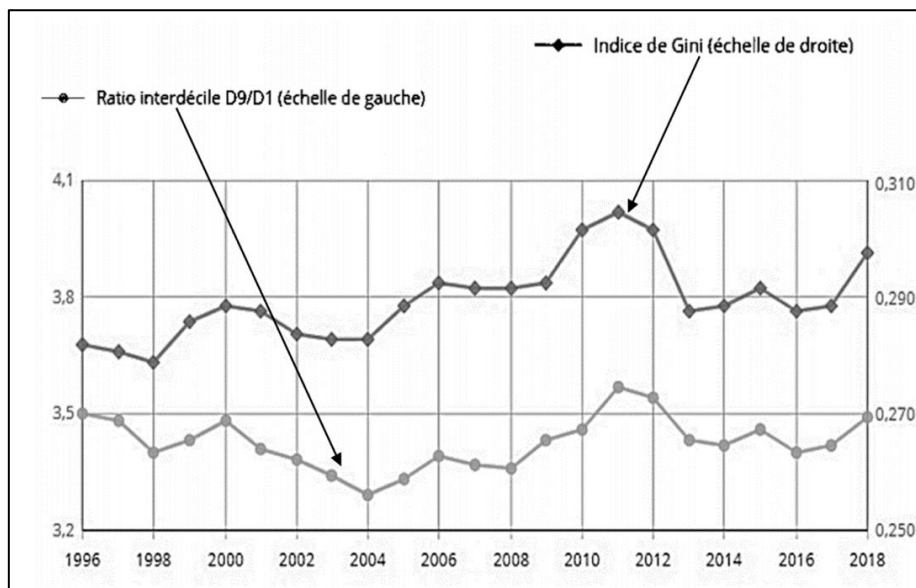
SUJET 7 : Montrez que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale s'exerce sous contrainte de financement.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité), - cohérente (= qui fait sens), - qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Expliciter les notions « justice sociale » et « pouvoirs publics ». ☐ Expliquer que la lutte menée par les pouvoirs publics en faveur de la justice sociale (= contre les inégalités) nécessite des ressources financières (= prélèvements obligatoires) et s'appuie sur des dépenses publiques. ☐ Expliquer que le financement de cette lutte se heurte à un ralentissement de ces ressources financières publiques lié à la conjoncture économique. ☐ Expliquer que le financement de cette lutte se heurte à une croissance des dépenses publiques liée à la conjoncture économique / au vieillissement démographique.					/ 3 pts

SUJET 8 : A l'aide d'un exemple, montrez que l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut produire des effets pervers.

Attentes de la 1 ^{ère} partie : Mobilisation des connaissances (4 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
L'élève a fourni une réponse : - claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité), - cohérente (= qui fait sens), - qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du point).					/ 1 pt
L'élève a mobilisé les connaissances du programme adaptées à la question. ☐ Expliciter les notions « justice sociale » et « pouvoirs publics ». ☐ Donner un exemple de prestation sociale (allocation chômage, RSA, ...) ☐ Montrer en quoi cet exemple engendre un mécanisme désincitatif (trappe à inactivité ou à chômage).					/ 3 pts

Sujet 1 :



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après Fabien DELMAS et Jorick GUILLANEUF, « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », INSEE Première, n°1813, 9 septembre 2020.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous caractériserez l'évolution du ratio interdécile entre 2014 et 2018. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez les principaux outils de mesure (statique et dynamique) des inégalités. (4 points)

Attentes de la 2 ^{ème} partie : Étude d'un document (6 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
QUESTION 1 : À l'aide des données du document, vous caractériserez l'évolution du ratio interdécile entre 2014 et 2018. (2 points) ☐ En France, entre 2014 et 2018, le ratio interdécile a augmenté passant de 3,4 à 3,5 (c'est-à-dire que les 10% des ménages les plus aisés ont un revenu 3,5 fois (ou 3,4 fois) plus élevé que les 10% des ménages les plus défavorisés). ☐ A valoriser : l'élève qui précise l'irrégularité de l'évolution de cet indicateur sur la période. L'élève a fourni une réponse : - <i>claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité),</i> - <i>cohérente (= qui fait sens),</i> - <i>qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du demi-point).</i>					/ 1.5 pts / 0.5 pt
QUESTION 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez trois outils de mesure des inégalités. (4 points) Présenter trois outils de mesure des inégalités parmi les suivants : rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz, coefficient de Gini, top 1% et corrélation de revenus parents-enfants. (3x1 point) ☐ Rapport inter-quantiles : ratio interdécile. ☐ Courbe de Lorenz : mesure la concentration du revenu et du patrimoine (et donc le niveau d'inégalités). ☐ Coefficient de Gini : indice de Gini (lecture d'une donnée et interprétation). ☐ Top 1% : correspond au niveau de revenu des 1% de la population la plus riche. ☐ Corrélation de revenus parents-enfants : outil dynamique permettant de mesurer le degré de transmission des inégalités économiques d'une génération à la suivante. ☐ Lecture et interprétation d'au moins une donnée chiffrée du document. (0,5 point) L'élève a fourni une réponse : - <i>claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité),</i> - <i>cohérente (= qui fait sens),</i> - <i>qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du demi-point).</i>					/ 3.5 pts / 0.5 pt

Sujet 2 :

Montants annuels moyens des niveaux de vie¹, des prélèvements et des prestations par unité de consommation en 2019, en France (en euros) :

	Inférieur à D1	Supérieur à D9
Niveau de vie moyen avant redistribution (A)	3 260	79 660
Prélèvements	- 200	- 20 410
Dont :		
- financement de la protection sociale (cotisations et contributions sociales)	- 190	- 7 730
- impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et impôt sur la fortune immobilière)	- 10	- 12 680
Prestations	7 140	190
Dont :		
- prestations familiales	1 900	110
- aides au logement	1 890	10
- prime d'activité et minima sociaux	3 350	70
Niveau de vie moyen après redistribution (B)	10 200	59 440
Taux de redistribution (B-A)/A (en %)	212,9	- 25,4

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après INSEE, 2019.

1 : Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

Lecture : en 2019, les 10 % de personnes les plus modestes ont été prélevées en moyenne de 200 euros par unité de consommation, leur niveau de vie annuel moyen avant redistribution par unité de consommation s'élève à 3 260 euros.

Questions :

1. À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie. (4 points)

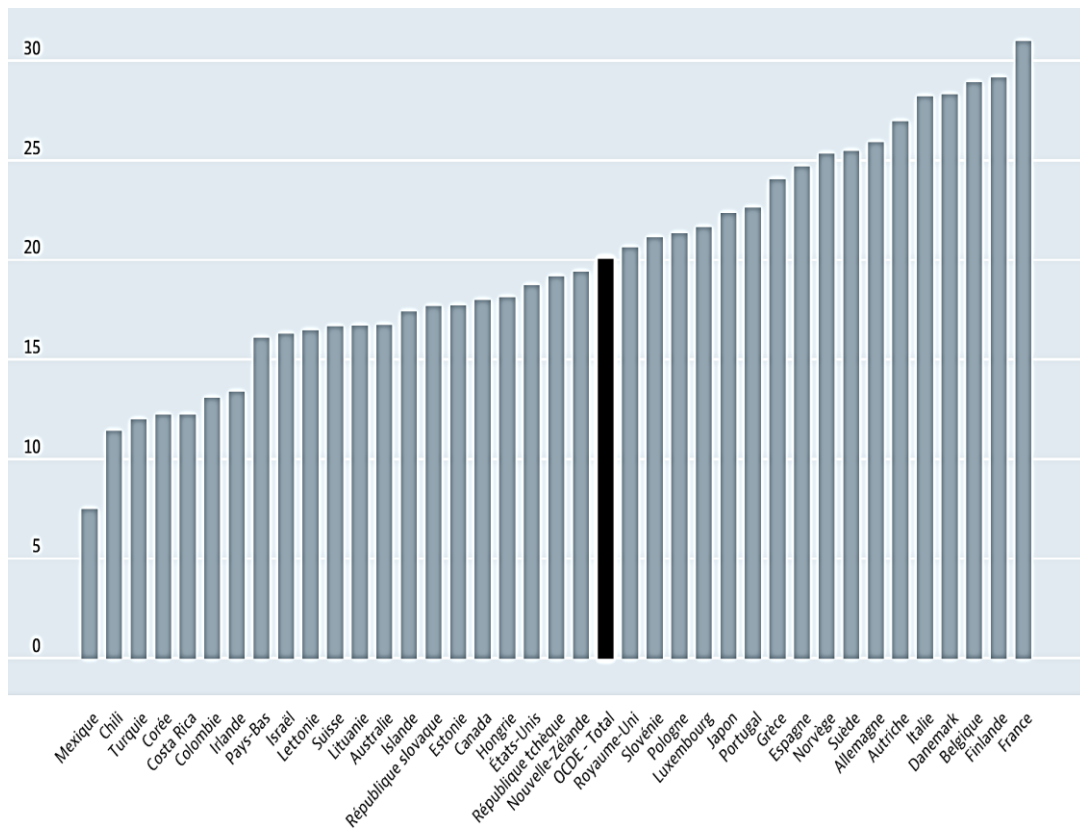
Attentes de la 2 ^{ème} partie : Étude d'un document (6 points)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	+	++	++ +	++ ++	
QUESTION 1 : À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. (2 points) ☐ Définir la notion de redistribution. (0,5 point) ☐ Montrer que le niveau de vie moyen par unité de consommation avant redistribution des 10% les plus pauvres / modestes est passé de 3 260 euros à 10 200 euros après redistribution. (0,5 point) ☐ Après redistribution, le niveau de vie moyen de D1 a augmenté de 212,9% (ou a été multiplié par 3,129), ce qui montre une amélioration de la situation économique (niveau de vie) des plus pauvres. (0,5 point) L'élève a fourni une réponse : - <i>claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité),</i> - <i>cohérente (= qui fait sens),</i> - <i>qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du demi-point).</i>					/ 1.5 pts / 0.5 pt
QUESTION 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie. (4 points) ☐ Montrer que la fiscalité (les prélèvements) est fonction du niveau de vie (D9 a un prélèvement supérieur à D1, notamment à travers les impôts directs : illustration par les données du document). (1+0,5 point) ☐ Montrer que la protection sociale (les prestations) est fonction du niveau de vie (D1 perçoit des prestations supérieures à D9, notamment par le biais des minima sociaux : illustration par les données du document). (1+0,5 point) ☐ Montrer que la fiscalité et la protection sociale permettent de réduire les inégalités de niveau de vie (écart de niveau de vie avant et après redistribution <u>OU</u> taux de redistribution). (0,5 point) L'élève a fourni une réponse : - <i>claire (= orthographe, syntaxe, lisibilité),</i> - <i>cohérente (= qui fait sens),</i> - <i>qui répond uniquement à la consigne de la question (l'élève qui va au-delà de la consigne n'aura pas la totalité du demi-point).</i>					/3.5 pts / 0.5 pt

SUJET :

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale se heurte à des limites.

DOCUMENT 1

Dépenses sociales publiques (en % du PIB)



Source : Données OCDE, 2021.

DOCUMENT 2

Les indicateurs de pauvreté selon certains critères

	Part dans la population pauvre (en %)
Vivent dans une famille monoparentale	25
Ont au plus un CAP	67
Ont moins de vingt ans	35
Habitent dans les grandes villes et leurs banlieues	67

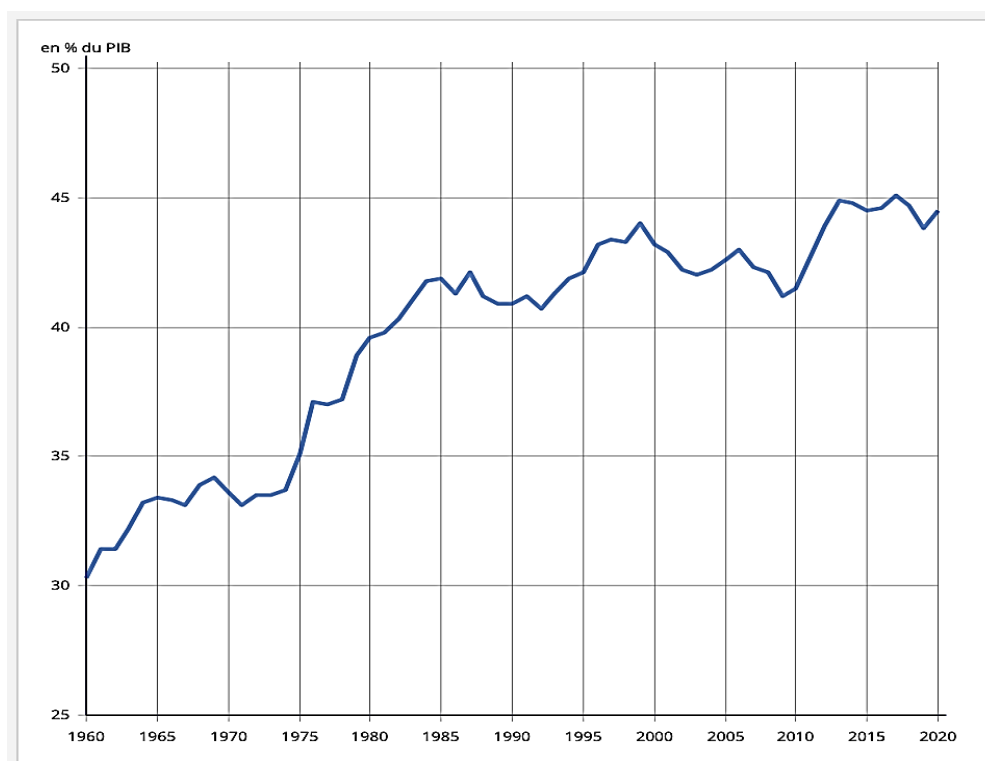
Note : La pauvreté est mesurée ici au seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian.

Lecture : 25 % des personnes pauvres vivent dans une famille monoparentale.

Source : INSEE et Observatoire des inégalités, 2018.

DOCUMENT 3

L'évolution des prélèvements obligatoires en France de 1960 à 2020 (en % du PIB)



Source : INSEE, *Tableaux de l'économie française*, édition 2020.

Attentes de la 3 ^{ème} partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)		Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
		+	++	++ +	++ ++	
Cohérence du raisonnement et de la démonstration	COMPREHENSION DU SUJET : <i>L'organisation du raisonnement répond à la question posée, et uniquement à la question posée.</i> L'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale est acceptée, mais elle se heurte à des contraintes importantes, et son niveau d'intervention et les effets économiques et sociaux ainsi provoqués restent malgré tout soumis à débat. Il s'agit de montrer la contrainte de financement à laquelle l'action sociale de l'État se heurte, ainsi que d'envisager les interrogations qu'elle suscite dans le débat public. ARTICULATION PERTINENTE ENTRE LES CONNAISSANCES ET LE DOSSIER DOCUMENTAIRE : <i>Le raisonnement ne se limite pas à une étude successive des documents.</i>					/ 1 pt / 1 pt
Arguments mobilisés pour répondre à la question posée par le sujet à partir : - des connaissances du programme, - du dossier documentaire	NOTIONS, MECANISMES, ILLUSTRATIONS : <i>Arguments attendus :</i> - La protection sociale se heurte à une contrainte de financement. Elle couvre un certain nombre de risques sociaux, mais en période de ralentissement économique / dégradation du marché du travail ainsi que dans une dynamique de vieillissement démographique, les dépenses sociales augmentent plus vite que les recettes, et les déficits sociaux se creusent (assurance maladie / assurance vieillesse). - Malgré un haut niveau de protection sociale, l'action des pouvoirs publics reste limitée en termes de réduction des inégalités. L'action sociale des pouvoirs publics, même si elle est relativement développée en France, reste confrontée à une certaine inefficacité à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités. - La légitimité de la protection sociale reste discutée. L'intervention des pouvoirs publics peut susciter le débat si elle s'accompagne d'un niveau élevé et croissant de prélèvements obligatoires. Dès lors, si la pression fiscale devient excessive, le consentement à l'impôt, au fondement de l'intervention sociale de l'État, peut être fragilisé. - L'action sociale des pouvoirs publics peut générer des effets pervers. L'intervention sociale de l'État au nom de la justice sociale peut s'accompagner d'un haut niveau de prélèvements qui décourage l'activité économique et freine la croissance (diminution de l'effort d'épargne, d'investissement, désincitation à la création d'entreprises ou trappe à inactivité, ...). <i>Notions attendues :</i> pouvoirs publics, justice sociale, fiscalité, protection sociale, contrainte de financement, efficacité (inégalités), légitimité (consentement à l'impôt), effets pervers (désincitation).					/ 6 pts
	DOSSIER DOCUMENTAIRE : <i>Utilisation d'au moins 2 documents sur 3.</i> - Doc. 1 : Ce document illustre le poids des dépenses sociales publiques dans les différents pays de l'OCDE (économies avancées). - Montrer que le niveau moyen des dépenses sociales publiques dans l'OCDE se situe à 20 % du PIB en 2021. - Montrer que la France a fait le choix d'un haut niveau de dépenses sociales publiques qui représentent 31 % du PIB (soit le plus élevé des pays de l'OCDE). - Montrer la contrainte de financement que ses dépenses posent.					

	- Doc. 2 : Ce document montre la persistance de la pauvreté en France malgré l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale : - Montrer que la population pauvre reste caractérisée par certains critères (lieu d'habitation, niveau de diplôme configuration familiale, âge : au moins deux critères avec exemples chiffrés). - Montrer que l'efficacité de l'action sociale des pouvoirs publics est limitée pour réduire des inégalités. - Doc. 3 : Ce document illustre l'évolution des prélèvements obligatoires en France (en % du PIB). - Montrer la progression des prélèvements obligatoires entre 1960 et 2020 par une lecture et un calcul simple (la part des prélèvements obligatoires est passée de 31 % du PIB à 44 % du PIB soit une hausse de 13 points de %). - Montrer que le haut niveau de dépenses sociales publiques nécessite une élévation de la part des prélèvements obligatoires dans le PIB (à relier avec le document 1). - Montrer que la hausse des prélèvements obligatoires pose la question de la légitimité de l'action publique (lien possible avec le document 2).					
Éléments de forme	INTRODUCTION et CONCLUSION : - Présence d'une introduction explicitant les termes du sujet et annonçant le développement (les différents paragraphes). - Présence d'une conclusion synthétisant le développement.					/ 1 pt
	CLARTÉ DU DÉVELOPPEMENT : Clarté de l'expression et de la présentation (= orthographe, syntaxe, lisibilité, présence de paragraphes successifs).					/ 1 pt